



RAPPORT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

AFFAIRE N° 43 - Projet d'arrêté municipal portant règlement intérieure de l'abattoir.

Ce dossier est retiré de l'ordre du jour, à la demande du Maire, le chef du Service Vétérinaire préparant actuellement une étude à ce sujet, et sera soumis au Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

M. PARIS aura d'ailleurs à étudier les conditions de ce rapport avec le Chef du Service Vétérinaire, rapport qui sera ensuite soumis à l'avis de Messieurs les Adjointes.

source S.C.M